

# Conjugalité et diversité : Rapports tendres ou tendus

Dr. HANIFA SALHI

Maitre de conférences, Département Psychologie

Université Batna - ALGERIE

[SALHI.HANIFA@YAHOO.FR](mailto:SALHI.HANIFA@YAHOO.FR)

## **RESUME :**

*Aborder le phénomène de conjugalité appelle une intervention multidimensionnelle (psychologique, sociale, anthropologique....), le rapport conjugal est un rapport qui illustre la rencontre et la fusion de deux êtres différents et semblables. En effet la diversité des êtres humains dans leurs genres, appartenances ou idéologies implique le conflit et le désaccord mais l'institution maritale encadre ces différences par sa structure et fonction. L'approche systémique de la conjugalité s'avère efficace et justifiée, d'autant plus qu'elle ambitionne à dépasser les frontières et limites socioculturelles.*

*Mots-clefs : Conjugalité, Aspect structurel et fonctionnel, Frontière, Complémentarité.*

## **SUMMARY :**

*To approach the phenomenon of conjugality calls a multidimensional intervention (psychological, social, anthropological.), the conjugal report is a report which illustrates meeting and fusion of two different and similar beings. In effect the diversity of the human beings in their kinds, memberships or ideologies implicates conflict and disagreement but nuptial institution supervise this difference by his structure and function. The systematic approach of the conjugality proves to be efficient and justified, especially since it aims to exceed borders and sociocultural. Limits.*

*Key words: Conjugalit, Structural and functional aspect, Border, Complementarity.*

## **Introduction :**

La vie en société ne se réduit pas à une série de relations d'homme à homme, elle consiste aussi en un grand nombre de conduites groupales. On peut penser en effet que les structures sociales, obéissant à des lois évolutives qui leur sont propres, déterminent la constitution des groupes et par la même occasion les relations entre les hommes. Mais on peut dire également que la société est une abstraction et que la réalité vécue par les hommes est celle des échanges dans et entre les groupes. Les relations interpersonnelles qui passent essentiellement par le phénomène de communication élaborent le statut de tout un chacun, du moins au niveau des groupes restreints et de ce fait il serait hâtif de dire qu'une société définit la position des individus en fonctions des statuts sociaux qui leurs sont conférés. De même, il serait tout à fait artificiel d'étudier les relations interindividuelles et les phénomènes de groupe en mettant comme entre parenthèses les conditions et les circonstances de leur existence. Une vérité cruciale s'impose c'est que les individus (hommes et femmes) sont différents certes mais la reconnaissance sociale qui leur est dûe ne devrait plus passer par ces différences. Le point de vue de Hegel (cité par J.Y.CALVEZ, 1992, p358) concernant la question indique que la différence naturelle des sexes a une signification « intellectuelle et éthique », il s'agit bien de distance, de lutte, de scission... mais cette dialectique sociale est le lieu d'une reconnaissance « égale et réciproque ».

## **I -Système conjugal structure et fonction :**

Depuis près de 40 ans, le couple se transforme et sa nature se modifie tant par sa fragilité, précarité et instabilité reliées à l'affaiblissement du mariage, à la montée du divorce et de l'union libre (qu'elle soit officielle ou officieuse)...Ces transformations sont largement attribuées aux tendances individualistes, aux modifications des rapports de genre et du cycle conjugal ou bien encore à l'effritement des référents moraux et symboliques. Même si les rôles octroyés jadis aux conjoints par la force de la loi ou de la religion, on retrouve maintenant un jeu beaucoup plus complexe de comportements, de valeurs et de normes qui permettent de comprendre ce qui définit aujourd'hui le couple.

Ce point de vue sociologique va de pair avec la position systémique qui voit dans le couple un sous-système majeur dans la constitution du système familial tant par sa structure que par sa fonction, d'ailleurs il serait impossible de parvenir à comprendre les systèmes complexes si l'on n'avait pas commencé au préalable par isoler les diverses parties qui les composent.

**I- 1 – L'aspect structurel du système conjugal :** en général, l'aspect structurel de tout système représente sa partie stable. On la qualifie souvent d'invariante. Les éléments présentés dans cette section varient d'un auteur à l'autre. Nous retenons ceux proposés par De Rosnay. (de Rosnay, J.1975, p.98-99). Il relève les traits structuraux suivants: une limite, des éléments, des réservoirs et un réseau de communication :

- **Frontière ou limite :** elle sépare l'intérieur de l'extérieur et permet de caractériser les intrants et les extrants. Les intrants sont de 3 types : matière, énergie, information. Les extrants sont des produits ou services et les rébus. Les limites ou frontières nous permettent de circonscrire l'ensemble ou le système à l'étude et de le distinguer des autres systèmes et de son environnement. les frontières retenues situent le système à un pallier particulier à l'intérieur d'une série de niveaux. Le système ainsi délimité fait, en même temps, partie d'un ensemble plus englobant et est lui-même un ensemble plus grand que ses sous-systèmes. On peut même associer ce concept de frontière à celui des niveaux hiérarchiques des systèmes auxquels on pourra associer la poursuite de finalités, de buts ou d'objectifs.

- **Réservoir** : lieu de stockage de matière, d'énergie ou d'information. Le concept de mémoire (individuelle ou collective), correspond bien à celui de réservoir d'informations. Le contenu de ces réservoirs pourra subir trois formes différentes de traitement, le transport (espace, communication, transfert), l'entreposage (temps, enregistrement, mémorisation) et la transformation (forme, modification, structuration).
- **Eléments** : ces sous-ensembles doivent être dénombrables, identifiables, classables. Ils sont des effecteurs, des sous-systèmes. Ces derniers sous-entendent qu'il y a des niveaux successifs.
- **Réseau** : il véhicule soit des matières, soit de l'énergie, soit des informations. Les réseaux de communication permettent l'échange et le transport d'informations entre les composants d'un système, entre différents systèmes ou entre un système et son environnement. Le processus d'analyse et de conception de besoins pourra être envisagé comme étant la mise en place d'un réseau de communication favorisant les échanges d'information entre différents systèmes ou entre un environnement et un système particulier. Sous cet angle, il jouera le rôle d'interface, d'intermédiaire entre un système et son environnement.

À l'instar de tout phénomène systémique, la structure du système conjugal est l'organisation spatiale de ses composants. Le sous-système conjugal peut devenir un refuge contre les stress externes et la matrice des contacts avec d'autres systèmes sociaux; il peut favoriser l'apprentissage, la créativité et l'épanouissement. Il doit avoir une frontière qui le protège de l'ingérence des demandes et besoins des autres systèmes, c'est-à-dire contrôler les intrants.

**I- 2 - L'aspect fonctionnel du système conjugal** : Il s'agit de processus, c'est-à-dire de phénomènes dépendant du Temps. C'est l'organisation temporelle du système (de Rosnay, 1975, p.99). Cet aspect du système évolue plus rapidement que la structure. Le schéma de la dynamique des systèmes interprète les ensembles comme étant constitués d'intrants, de variables de transformation ou d'action modifiant ces entrants en extrants. Ces variables composent l'ensemble des processus ou des activités transformant les entrants en extrants. Cette notion de transformation nous conduit à celle de contrôle. Elle constitue une des fonctions les plus importantes d'un système. Cet ensemble des processus qui permettent de maîtriser et de guider les transformations d'un système, crée la diversité des fonctions établies par le système telles : la rétroaction, l'adaptation (ajustement), et la régulation... Ainsi on peut parler des tâches spécifiques du sous-système conjugal qui demandent des savoir-faire essentiels: la complémentarité et l'adaptation réciproque.

L'évolution dans le Temps secoue souvent l'homéostasie du système conjugal qui passe d'une crise à une autre qu'elle soit auto-référentielle ou hétéro-référentielle. Ainsi le passage du sous-système conjugal au sous-système parental (crise auto-référentielle) exige une certaine indépendance donc briser les frontières. A la naissance du premier enfant, le sous-système conjugal doit se différencier pour remplir les tâches de socialisation de l'enfant, sans perdre le soutien mutuel. Il doit exister une frontière qui doit permettre à l'enfant l'accès à ses deux parents tout en l'excluant des fonctions conjugales. Le sous-système parental doit se modifier pour répondre aux demandes de l'enfant qui grandit (autonomie et guidance), l'autorité devient souple et rationnelle.

**I- 3 –Notion de frontière ou limite** : l'uniformité du sous-système conjugal vis-à-vis les autres systèmes n'épargne pas ses propres composantes de se créer des frontières interpersonnelles. Ces frontières sont le produit d'un rapport de force, chacun créant son propre territoire « contre » l'autre. C'est à l'image de ce qui sépare les États. Par extension c'est devenu ce qui nous sépare de l'Autre. C'est un terme qui altérise, qui crée un Autre, distinct de moi, différent. Don D.Jackson souligne bien cette mise en évidence des différences au sein du couple à travers sa théorie du quid pro quo conjugal : « Les différences individuelles qui sont indubitablement présentes dans un

mariage sont considérées comme des produits du processus actif d'élaboration de cette relation exceptionnelle et difficile, et non comme la cause première des phénomènes relationnels ». (P.Watzlawick, 2004, p 46).

La notion de limite ou frontière, induit l'idée de clivage (emprunté de son dessein psychanalytique par Minuchin) entre deux objets ou deux sujets, là où la communication prend une tournure atypique selon le mode de clivage. On dira qu'au niveau du couple où les deux partenaires essaient de communiquer tout en gardant leur identité c'est l'installation de frontières semi-perméables qui s'établit. Par contre toute frontière imperméable entre deux individus liés par l'appartenance à une même famille fait de ces deux individus des objets partiels qui par cette opération, interrompent toute communication l'un avec l'autre, ne serait-ce que parce qu'ils ont perdu quelque chose de leur complémentarité... Ils ne sont plus liés que par l'image qu'ils ont l'un de l'autre, également partielle puisque dénuée de tout investissement affectif.

La division au niveau du sous-système conjugal démarque les positions des partenaires et leur interaction : symétrique ou complémentaire. La symétrique instaure l'égalité et l'échange horizontal ; la complémentaire fonde l'hierarchie et l'échange vertical. Dans les deux cas la différence et la diversité existe mais dans le premier la différence est reconnue apparaît dans les conflits, dans le second elle est méconnue, abolie ce qui peut mener au déni de l'Autre.

La dimension de la conjugalité est liée au vécu partagé par le couple, ceci est fondé dans la structure d'une identité conjugale, dans un vécu de rapports basé sur l'identification mutuelle des partenaires et la notion de complémentarité. L'étude du dynamisme de la vie conjugale oblige à questionner les limites du « Je » dans le « Nous conjugal » ; ces deux instances convergent dans un processus d'individuation des partenaires en dépit de la complexité du lien conjugal.

**I –4– Sous-système conjugal et environnement** : la division au niveau du système conjugal n'est pas la seule forme de frontières entre l'intérieur et l'extérieur mais l'attention doit être portée également sur les points d'interface le reliant et les systèmes avec lesquels il négocie ou entre le système et son environnement. C'est là que les enjeux sont plus importants et les données socioculturelles plus significatives. Un système fonctionne à l'intérieur d'une organisation qui l'englobe (supra-système) et qui lui impose certaines contraintes et l'influence de façon évidente sans qu'il puisse avoir sur lui d'effets contrôlés et perceptibles.

Pouvoir échanger de l'information, de l'énergie avec l'environnement crée le système ouvert qui se voit incité sinon contraint à répondre aux exigences extérieures, et produire des extrants « conformes » aux demandes imposées. Les ressources (humaines, matérielles et financières) que l'environnement rend disponibles à un système donné sont habituellement limitées et le système est également jugé sur la façon dont ces ressources sont utilisées afin de produire les extrants qu'on attend de lui. « Enfin, le système fonctionne dans un environnement dont les besoins sont multiples, diversifiés et fluctuants. Il doit donc prévoir la mise en place de mécanismes l'informant des exigences du milieu, sinon il risque que l'écart entre les extrants qu'il produit et les exigences de l'environnement dans lequel il fonctionne s'amplifie et atteigne un point de non retour. Ce qui pourrait signifier la disparition éventuelle du système ». (JacquesLapointe, <http://www.sites.fse.ulaval.ca>)

## **II - L'aspect structurel et fonctionnel du couple algérien et rapport de complémentarité**

Les données théoriques présentées ci-dessus ont constitué pour nous une part de références scientifiques dans l'abord de l'étude des troubles de communication au sein du couple algérien.

Notre étude qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat a opté pour l'approche systémique et a utilisé le questionnaire et les entretiens avec les couples comme outils d'étude. L'intérêt majeur de cette recherche c'est définir le mode de fonctionnement des couples, leurs idéaux et les dynamiques dont ils font preuve. S'il y a une première constatation à faire c'est que derrière l'idéal romantique et amoureux se cache une reproduction des catégories sociales et des inégalités de genre. Les rôles féminin et masculin sont très différenciés et souvent légitimés par des références à la nature biologique des personnes. Une certaine asymétrie marque ces rôles : les contacts avec l'environnement sont davantage assurés par l'homme que par la femme et par ailleurs celle-ci insiste sur les buts expressifs de l'union cherchant rapprochement et complicité. L'image du mariage idéal, à l'occidental, qui repose sur une attitude d'ouverture et d'écoute à l'égard du conjoint par la coopération, la collaboration ou encore la coordination des actions est fortement présente dans les esprits mais largement contestée par les comportements. L'essai d'analyse systémique des relations conjugales en Algérie – du moins concernant notre échantillon qui compte 312 couples de l'Est algérien- débouche sur les points suivants :

- **Frontière ou limite** : souvent mal définies, le couple algérien, en grande partie, développe des frontières imperméables ce qui crée des systèmes fermés. Il développe des interactions complémentaires rigides donc des groupes d'inclusion non pas d'appartenance ce qui ne donne pas lieu aux conflits (fruits de la différence) et par déduction une reconnaissance de l'altérité. Le clivage s'effectue en terme de conflits de hiérarchisation qui n'est pas dû au manque de représentation de l'Autre féminin exactement, mais à l'assimilation de son Etre qui doit être un complément automatique du Moi masculin. Définir les zones d'intimité, d'accès conditionnel et de mise en commun relative à chacun des conjoints et des enfants est l'une des difficultés de la famille algérienne.
- **Réservoir** : mythes et mémoires, esthétique et croyances sont largement partagés par tout le groupe. L'édification d'un roman familial stipule l'influence permanente de la famille originaire.
- **Eléments** : contenus dans le sous-système conjugal se limitent aux conjoints, mais les sous-systèmes « voisins » ne maquent pas d'influencer directement ou indirectement la dualité conjugale. Rien que le passage au sous-système parental sollicite la dissimulation progressive du sous-système précurseur : on parle du couple en tant que sous –système qui se forme en tant que groupe d'inclusion pour donner naissance à un groupe d'appartenance. Les relations établies avec d'autres systèmes est tellement aisée et permise que l'on se trouve souvent avec un tiers dans le système bipolaire qu'est le couple, l'alliance avec quelqu'un qui est de l'autre côté de la frontière n'est pas considéré comme une trahison comme ça était mentionné par Robert Neuburger : ici les enfants sont utilisés comme des armes ou des tracés de frontières entre époux /épouse.
- **Réseau** : son mode de communication, est plutôt régi par l'idée de rôles sociaux non pas par les règles établies au niveau des constituants du système. Le couple algérien en répondant aux exigences extérieures se voit convertir de règles aux rôles préétablis suivant le genre. L'élaboration des codes de communication dont la précision, l'émotivité et la redondance sont adéquats est une qualité des couples qui ont pu se libérer du poids du social et non forcément des couples qui ont un niveau d'enseignement supérieur ou qui ont pu décrocher une bonne position sociale et matérielle.

Si la fonction est largement définie par la structure, celle-ci peut-être identique dans diverses régions du monde vue l'universalité de la vie humaine, mais la fonction ne peut s'apparenter uniquement à la structure.

- **La rétroaction** qui débouche automatiquement des relations communicationnelles dénote un manque de stabilité conjugale face à une montée fulgurante de besoin de communication,

d'exigence ...D.AREZKI explique le phénomène par l'inspiration nouvelle que développe les individus en Algérie vis-à-vis les institutions sociales et principalement la famille, qui est devenue le lieu de négociation de l'auto-réalisation de l'individu et de son émancipation (Dalila AREZKI, 2002).Cependant les couples se distinguent par une adhésion différentielle à l'idéal d'autonomie (qui serait moins présent en milieu populaire), par une pluralité de formes de partage de l'organisation domestique et des types d'ouverture sur l'extérieur.

- L'adaptation (ajustement) : se définit par l'accommodation réciproque entre besoins, tendances et objectifs de chaque partenaire. Ne pas pouvoir repérer, pour une période donnée, les objectifs prioritaires du groupe et parvenir à un consensus sur leur hiérarchisation et sur les investissements qu'ils appellent fait basculer tout le système dans une anarchie « angoissante ».
- La régulation : et du processus interactionnel et des tâches affectées à chaque conjoint : organiser la division du travail et faire l'apprentissage des rôles (ménagers, éducatifs, sanitaires...) qui la composent est une affaire culturelle....L'agencement de l'exercice du pouvoir (hiérarchie, égalité, cartel, etc.) dans les processus de décision conjugaux et familiaux ne relèvent pas uniquement de la circonférence conjugale, elle s'étend aux systèmes partenaires tels que beaux-parents, enfants, voisins, amis, tribu...
- La territorialisation du groupe familial qui consiste à développer des normes (ou routines) concernant l'affectation des temps et des espaces communs est l'une des fonctions floues dans le couple algérien.

Dans une optique pragmatique, on note spécialement un mode de communication basé sur les injonctions de la part du mari envers la femme ce qui entraîne un sentiment fort de frustration, de malaise et de mécontentement des deux parts ; c'est ce que Y.CASTELLAN commente « l'équilibre est assuré entre les fonctions psychologiques mais non point entre les personnes. »(CASTELLAN, 1993, p109). L'homme ne glorifie pas sa supériorité et la femme, évidemment, dénonce son désarroi sans pour autant vouloir renoncer à sa vie conjugale ou à son partenaire. Certes « avec le temps l'amour décroît ou disparaît dans le couple, les tentations extérieures sont fortes, l'éducation reçue continue de poser avec ses interdits encombrants...» (AREZKI, 2002) mais les épouses s'accrochent aux deux antagonistes : accéder à une relation plus égalitaire avec l'homme et avoir un mari qui ne cède pas et qui aura toujours le dernier mot.

Cette position paradoxale des deux parts (époux /épouse) entrave le développement d'une culture familiale dans laquelle on puise pour se motiver, légitimer les décisions, et définir son identité, étant-donné que la méta-communication n'est possible que si l'on admet nos différences et notre besoin de se re-positionner à chaque fois que le système évolue. On ne peut reprendre l'équilibre que si l'on se donne mutuellement une définition de soi et de l'Autre. « Un couple "qui marche" est un couple où l'on communique sur les différences plutôt qu'une union où l'on s'accorde sur tout. Le contact avec l'extérieur – informations, relations – est très prisé et apparaît comme une ressource indispensable à la fois pour l'enrichissement de la vie de couple que pour l'équilibre personnel. » (Laufer et Silvera, 2009).

### **III -Approche systémique de la complémentarité : difficultés socioculturelles**

Le but du travail systémique n'est pas de réduire les tensions et les crises mais de les utiliser pour que les changements deviennent possibles, pour que l'imprévisible survienne (Ausloos,1996 p542). Changer le sort d'une relation n'est pas une fin en soi, d'ailleurs ce n'est même pas l'objectif ciblé tant par la démarche systémique que par l'emprise sociale ; l'essentiel c'est de pouvoir briser la glace qui contourne la famille et le couple par évidence et puis de pouvoir s'installer en tant que

thérapeute comme catalyseur d'un réaménagement de soi et des interactions partagées avec le conjoint.

« Les comportements d'interaction s'inscrivent comme tant d'autres dans un processus d'apprentissage, et des habitudes sont prises. » (CASTELLAN, 1993, p111). Donc si l'approche systémique insiste sur les transformations qui se produisent à l'intérieur des ensembles, c'est que ces transformations ou changements résultent de modifications plus ou moins contrôlées que subissent les intrants provenant d'autres systèmes ou de l'environnement. Ces transformations produisent des extrants qu'absorbent d'autres systèmes ou l'environnement. Ce processus de changement ou de transformation des intrants en extrants est à la base de la dynamique des systèmes. L'interchangeabilité entre supra-système et sous-système ou entre systèmes indépendants est un facteur majeur de l'édifice relationnel remodelé, reconstruit...là on est confronté à l'empreinte du culturel qui aménage la relation thérapeutique. En effet on a 3 dimensions dans l'intervention thérapeutique : le sujet/le temps/le couple le changement doit se créer à ces 3 niveaux. Cependant, ces transformations se feront en fonction de certains critères nous permettant de vérifier la réussite ou l'échec du système :

A - Equifinalité : c'est la capacité de pouvoir réaliser ses objectifs à partir de différents points de départ et par différents moyens, donc pouvoir trouver des solutions aux problèmes posés par plusieurs façons et interpréter la situation de divers points de vue. Stade difficile à atteindre dans les couples où les conjoints ne se partagent pas la parole et s'enfoncent dans la vision unique, tel est le cas dans notre échantillon d'étude. « Les familles qui ont plus de risques sont celles où la faculté d'imaginer de nouvelles solutions aux problèmes rencontrés était la plus faible. »(J.F.Renaud, 1996, p491).

B - Interaction : le type d'interaction adopté fait ressortir les liens de dépendance, donc de soumission et d'autorité. Selon les structuralistes – comme s'est mentionné ci-dessus- un système est fonctionnel ou dysfonctionnel suivant sa capacité de définir avec clarté et convenance ses propres frontières et les limites entre ses composants. Une définition anxiogène si on ajoute l'intervention du thérapeute comme agent associé à la structure dyadique, ce qui crée emblématiquement de nouveaux facteurs de force et manipulation. Il faut savoir que si l'installation de frontières semi-perméables est thérapeutique, un clivage le sera de même, s'il reformule les clivages familiaux de façon à faire glisser le système d'une inclusion vers une appartenance.

C – Ouverture : c'est la capacité d'échange avec d'autres systèmes, c'est entre autres pouvoir répondre aux exigences de l'environnement. Un idéal qui peut être atteint mais au détriment des besoins personnels et des aspirations individuelles. Autre entrave c'est le passage à l'intimité et la reconnaissance de ses propres désirs (surtout pour la femme) qui restent encadrés par les tabous et le flux de la socialisation patriarcale. Donc finalement ce n'est pas une ouverture mais une observance aux valeurs prédominantes.

La notion du temps dans la thérapie sculpte le présent et le futur dans la relation, donc fait le passage du langage du symptôme, conflit, désaccord au langage de la thérapie. Adhérer à un modèle thérapeutique de type évolutif implique la réintroduction de la dimension temporelle dans un système qui semble l'avoir perdue. Le couple algérien s'engouffre dans les rituels parentaux avec le premier enfant et se fait enterré en tant qu'amants. Une autre dimension s'impose dans la difficulté de la prise en charge systémique du couple dans une société comme l'Algérie c'est le volet sexuel avec tous ses mystères et malheurs ! Un abord direct interactif du problème en présence d'un tiers renforce la résistance et fait développer une inhibition du désir durant la thérapie, surtout dans les milieux fanatiques, qui ne s'offrent d'ailleurs pas à une psychothérapie –systémique ou autre- et préfèrent les thérapies traditionnelles non institutionnelles là où re-crèent l'équilibre conjugal par des rapports fondés sur une vision inégalitaire de la différence et la diversité des deux conjoints.

## **Conclusion :**

« Il semble en fait que plus une relation est spontanée et « saine » et plus l'aspect « relation » de la communication passe à l'arrière-plan. Inversement, des relations « malades » se caractérisent par un débat incessant sur la nature de la relation et le « contenu » de la communication finit par perdre toute importance ». (Watzlawick et al, 1979, p50), peut-être c'est le cas du couple algérien « qui ne communique pas » d'après les diagnostics des psychologues et des sociologues. Les définitions données à chaque partenaire dans une relation où l'on se reconnaît différents et semblables créent l'identité conjugale et permet le changement et l'évolution, or le changement – spontané ou thérapeutique - ne peut pas se produire à moins que quelques armatures préexistantes de la référence soit modifiées.

L'intervention systémique dans la prise en charge des troubles familiaux et conjugaux – précisément- est fortement recommandée dans une société comme la société algérienne car elle offre un cadre neutre d'expression, et ouvre des horizons nouveaux de positionnement social d'où la nécessité de poser le problème à deux, de chercher la solution à deux. Sauf que la réincarnation du traditionnel dans le moderne, du passé dans l'actuel freine l'ambition d'une telle démarche. La diversité culturelle entre sociétés impose des interventions sur-mesure mais l'intervention systémique trouve son efficacité dans la façon de briser quelques encadrements relationnels dépassés. Dans l'ère de la Technologie et du Virtuel on ne peut définir Soi et l'Autre suivant la diversité de genre, d'ethnie, de religion, d'appartenance sociale... l'humanité est un système vivant et évolutif dont les sous-systèmes gardent leurs identités propres mais dont la référence essentielle c'est le respect de son semblable, de son différent, la reconnaissance des droits de chacun. Les frontières et limites s'imposent pour pouvoir garder son intimité, sa spécificité mais les cadres sont là pour protéger et réglementer les rapports et les relations.

## **Bibliographie :**

- AREZKI Dalila,(2002), *Le couple en Algérie ; le facteur temps et le phénomène d'acculturation* , In DIALOGUE -Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille-, , 2éme trimestre.
- AUSLOOS Guy, (Automne 1996), *Indications et contre-indications de l'approche familiale systémique*, In PRISME, vol.6, No 4, Hôpital Sainte-Justine, Montréal.
- CALVEZ Jean Yves,(1992), *Homme et Femme* , In ESSAI ,Ed Etudes, Paris.
- CASTELLAN Yvonne,(1993), *Psychologie de la famille, famille clinique*, Privat, France.
- DANDURAND R.B. et R. Hurtubise,(2008), Présentation du numéro, *Enfances, Familles, Générations*, no 9, p. i-x - [www.efg.inrs.ca](http://www.efg.inrs.ca)
- De ROSNAY .J, (1975), *Le macroscopie: vers une vision globale*, Seuil, Paris.
  
- De SINGLY François,(2005) , *Le soi, le couple et la famille*, Pocket, France.
- LAUFER Jacqueline et SILVERA Rachel,(2009), *Égalité et diversité* ,In Travail, genre et sociétés, 1, N° 21.
  
- LAPOINTE Jacques, *L'approche systémique et la technologie de l'éducation*, <http://www.sites.fse.ulaval.ca/reveduc/html/vol1/no1/apsyst.html>, consulté le 19/1/2011.
  
- RENAUD Jean-François,(1996), *Entre le système familial et l'institution, quel est notre espace d'intervention ?* , In PRISME, Automne, vol.6, No 4, Hôpital Sainte-Justine, Montréal.
  
- WATZLAWICK.P, HELMICK BEANIN.J, Don D.JACKSON,(1979),*Une logique de la communication*, Traduit par J.Morche, Ed du Seuil, Paris.
  
- WATZLAWICK.P, J.H.WEAKLAND,(2004), *Sur l'interaction*, Ed du Seuil, France.